

**Tribune publique du Comité consultatif public mixte
sur le rôle des ports dans la lutte contre les changements climatiques,
intitulée
Mettre le cap sur la décarbonisation de l'industrie
Le 1^{er} décembre 2022, à Halifax (Canada)**

Compte rendu sommaire

POINT 1 : Reconnaissance des territoires traditionnels, par Louie Porta, et allocution de bienvenue, par Richard Paul

Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), Louie Porta, ouvre la tribune en reconnaissant le territoire ancestral et non cédé de la Nation mi'kmaw et les sept districts des peuples mi'kmaq, ainsi que Kjiptuk (signifiant traditionnellement la Grande Baie), qui a constitué pendant des milliers d'années un lieu de rassemblement traditionnel où les familles convergeaient pour récolter, partager leur culture et être ensemble. M. Porta cède ensuite la parole à Richard Paul, qui prononce une allocution de bienvenue.

M. Paul souhaite la bienvenue à tous sur le territoire mi'kmaw. Il dit espérer que cette tribune publique permettra de mettre en commun des perspectives différentes en vue de créer un avenir reposant sur la durabilité. En sa qualité de représentant de la Première Nation de Membertou, il fait état des progrès qu'elle a réalisés et indique qu'elle est devenue l'une des collectivités autochtones les plus économiquement prospères du Canada, et que son plus récent projet vise l'électrification des bateaux de pêche afin de réduire les émissions imputables à leur exploitation commerciale.

POINT 2 : Allocution d'ouverture par Louie Porta, président du CCPM

M. Porta remercie tous les participants et les organisateurs qui ont permis de tenir cette tribune. Il affirme que lui-même et ses collègues du Canada, du Mexique et des États-Unis sont heureux d'accueillir la tribune à Halifax. Il donne ensuite un aperçu de l'ordre du jour et présente le directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale (CCE), Daniel Taillant.

POINT 3 : Allocution de bienvenue par Jorge Daniel Taillant

M. Taillant déclare que la CCE est un organisme où il est possible de partager des expériences et où les représentants gouvernementaux peuvent se réunir avec la société civile et les dirigeants autochtones pour faire progresser les choses. Il souligne l'importance que revêt le rôle des ports dans la réduction des émissions, et ajoute que les couloirs de navigation peuvent représenter une partie de la solution dans la lutte contre les changements climatiques. M. Taillant conclut en remerciant chacune des personnes présentes de participer à la tribune.

POINT 4 : Exposé fédéral par Andy Fillmore

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, Andy Fillmore, déclare que les villes ont la responsabilité d'exercer leur pouvoir et de mener la marche dans la lutte contre les changements climatiques, et que les autorités portuaires partagent également ce pouvoir. De plus, les modes d'aménagement et d'exploitation des ports détermineront si le Canada atteint ses objectifs environnementaux. Il mentionne deux secteurs d'intervention prioritaires pour le gouvernement du Canada :

- La mise en valeur de l'hydrogène vert, qui offre l'une des options les plus prometteuses pour pouvoir décarboniser les ports.
- La collaboration internationale en vue de créer des couloirs de navigation écologiques. À la 26^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), le gouvernement du Canada s'est joint à 22 autres pays pour signer la déclaration de Clydebank, qui a pour objet d'instituer au moins six couloirs de navigation écologiques d'ici le milieu de la présente décennie.

POINT 5 : Exposé provincial par Timothy Halman

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique de la Nouvelle-Écosse, Timothy Halman, fait valoir le rôle crucial que peuvent jouer les ports dans la transition mondiale des combustibles fossiles à l'hydrogène vert et à l'électrification.

Il souligne qu'il est important de créer des possibilités pour tous, et affirme que la décarbonisation des activités portuaires est essentielle pour la Nouvelle-Écosse. Il ajoute que son gouvernement s'apprête à rendre publics une nouvelle évaluation des risques climatiques et un nouveau plan relatif au climat pour la Nouvelle-Écosse; ces documents énonceront des mesures supplémentaires et fourniront des détails sur les risques, de même que sur les solutions auxquelles nous devons tous adhérer pour aller de l'avant.

POINT 6 : Le rôle des ports dans l'atténuation des changements climatiques

Animatrice :

- **Octaviana V. Trujillo**, présidente du CCPM

Orateurs invités :

- **Antonio Santos**, directeur, Politiques climatiques fédérales, Pacific Environment.
- **Daniel Dagenais**, vice-président, Performance portuaire et développement durable, Administration portuaire de Montréal.
- **Orlando Cabrera-Rivera**, chef d'unité, Qualité de l'environnement, Commission de coopération environnementale.

Durant cette partie de la tribune, les orateurs discutent des nombreuses facettes sociales et environnementales qu'ont les activités portuaires, ainsi que de leur rôle potentiel dans l'atténuation des changements climatiques. Ils mentionnent les travaux qu'ils effectuent pour faire diminuer les émissions, protéger la biodiversité et réduire les répercussions sur les collectivités avoisinantes, et soulignent en

outre l'importance de la collaboration et des travaux concertés avec les secteurs privé et public. Les orateurs mettent également en relief les éléments suivants :

- L'élaboration de politiques publiques prévoyant la protection de l'environnement et des collectivités touchées par les activités portuaires.
- L'importance des structures et des mécanismes de gouvernance lors de l'instauration de règles, de politiques et de directives.
- Le fait que les pouvoirs publics doivent cesser de financer l'avitaillement en combustibles fossiles et fixent des objectifs qui s'alignent sur l'Accord de Paris.
- Les clients, expéditeurs et grands détaillants sont en mesure d'appuyer la décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement en exerçant une influence sur la demande et en réclamant des produits à zéro émission nette de carbone.
- L'un des défis que pose la réduction des émissions des installations portuaires réside dans la disponibilité d'infrastructures d'avitaillement en combustibles à zéro émission.
- Des mécanismes de financement conjoints par les secteurs privé et public sont essentiels pour accélérer l'électrification des ports et mettre en place des infrastructures d'avitaillement en combustibles à zéro émission.
- Des investissements sont nécessaires dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'air.
- Les ports doivent être vus et gérés d'une manière plus holistique, en prenant en compte toutes les activités de fret connexes.
- La nécessité de créer des couloirs de navigation écologiques à l'échelle nationale afin de donner suite aux engagements internationaux.

POINT 7 : Le rôle des couloirs de navigation écologiques comme outil de décarbonisation de l'industrie

Animateur :

- **Louie Porta**

Orateurs :

- **Salomon Diaz**, coordonnateur, Décarbonisation des ports, Fonds mondial pour la nature (WWF), au Mexique.
- **Michael Berube**, sous-ministre adjoint, Transport durable, ministère de l'Énergie des États-Unis.
- **Brennan Sydor**, consultant en énergie et en développement durable, Arup.
- **Brent Dancey**, directeur, Action pour le climat marin, Océans Nord.

Durant cette séance, les orateurs discutent de la manière dont les couloirs de navigation verts peuvent constituer des outils de décarbonisation du secteur du transport maritime, du rôle des ports dans ce domaine et de l'état d'avancement des projets connexes. Ils soulignent les avantages que la décarbonisation des ports apporterait sur un double plan, à savoir atténuer les changements climatiques et améliorer la santé des résidents dans les collectivités avoisinantes. Au nombre des principaux éléments à retenir des discussions des orateurs, il faut signaler l'importance de la prise des mesures suivantes :

- Établir des partenariats dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- Mobiliser différents intervenants et travailler de concert avec les collectivités.

- Formuler des objectifs continentaux et des engagements nationaux concernant la décarbonisation des ports.
- Passer à l'action, puisque la technologie existe.
- Investir dans les systèmes de surveillance en vue de réduire les émissions dans les ports et d'y améliorer la qualité de l'air.
- Prendre en considération les répercussions de la transition sur la main-d'œuvre.
- Tenir compte de toutes les sources de pollution dans le secteur du transport maritime (p. ex. l'eau de ballast, les espèces envahissantes, le bruit sous-marin, etc.) au cours des études sur la création de couloirs de navigation écologiques.
- Reconnaître le rôle crucial que les pouvoirs publics jouent dans la décarbonisation des ports en élaborant des politiques, des lois et des règlements connexes (p. ex. des normes relatives aux combustibles à zéro ou à faibles émissions de carbone), en aidant les entreprises pionnières à réduire leurs risques, de même qu'en investissant dans les infrastructures.

POINT 8 : Des combustibles et des infrastructures à zéro émission de carbone

Animateur :

- **Robert W. Varney**, membre du CCPM

Orateurs :

- **Allan Gray**, président et chef de la direction, Administration portuaire d'Halifax.
- **Xiaoli Mao**, chercheuse principale, *International Council on Clean Transportation* (Conseil international des transports non polluants).
- **José Álvarez Rosas**, consultant, secteur de l'environnement et de l'énergie.
- **Lee Kindberg**, responsable, Environnement et développement durable en Amérique du Nord, Maersk.
- **Jeff Grant**, vice-président, Solutions en matière de transports, HTEC.

Lors de cette partie de la tribune, les orateurs invités discutent des différents combustibles sans émission de carbone, de leur degré d'utilisation et des moyens d'accroître leur adoption. Ils mentionnent les travaux qu'ils effectuent à ce sujet et soulignent le rôle essentiel des pouvoirs publics en ce qui concerne le soutien à la mise au point de combustibles à zéro émission. Ils mettent également en relief les éléments suivants :

- La collaboration et les partenariats dans l'ensemble de la chaîne de valeur sont nécessaires pour soutenir la mise au point et l'adoption de combustibles à zéro ou à faibles émissions de carbone, ainsi que des infrastructures connexes.
- La demande de produits à zéro émission nette et les signaux lancés par des acteurs clés représentent certains des éléments qui ont motivé de la prise de mesures par l'industrie en vue de réduire ses émissions. Le financement précoce constitue également un facteur clé.

- L'avenir des combustibles durables sera notamment fondé sur une combinaison de différentes options d'utilisation de combustibles en fonction des réseaux, des routes de navigation et des types de navires.
- Divers pays ayant déjà adopté une réglementation concernant certains combustibles verts, un examen de ces réglementations s'impose et il est essentiel de ne pas compliquer indûment leur application à l'échelle mondiale.
- L'un des principaux défis auxquels est confrontée la décarbonisation de l'industrie du transport maritime réside dans la disponibilité de combustibles à zéro émission. Il faut mettre en place un nouvel écosystème de soutien à l'avitaillement en combustible.
- Les pouvoirs publics ont pour rôles de devenir des facilitateurs et d'appliquer des règlements transparents et pratiques qui inciteront à utiliser les nouveaux combustibles et les nouvelles technologies. Si les règlements ne sont pas d'application obligatoire, il faudrait avoir recours à des mesures incitatives.
- Il conviendrait d'élaborer des paramètres mondiaux afin d'assurer la cohérence des buts et des objectifs relatifs à l'instauration de couloirs de navigation écologiques.
- Dans le cadre de la mise au point de nouveaux combustibles, il est essentiel de veiller à ce que les concepteurs respectent les normes et tiennent compte du cycle de vie de leurs produits.

POINT 9 : Rapport des représentants des comités consultatifs national et gouvernemental des États-Unis sur le rôle des ports dans la lutte contre les changements climatiques, par Andy Carey et Marina Brock

Le président du Comité consultatif national des États-Unis, Andy Carey, donne un aperçu des efforts de développement dans la région frontalière américano-mexicaine :

- Les exigences imposées aux sources d'approvisionnement en eau s'accroissent et engendrent des répercussions sans cesse plus graves sur le double plan économique et environnemental.
- Les travaux de collaboration entre le Mexique et les États-Unis peuvent contribuer à résoudre certains problèmes de longue date concernant la gestion des eaux souterraines dans la région des fleuves côtiers San Diego et Tijuana.

POINT 10 : Les dimensions de la justice environnementale et sociale liées aux activités portuaires

Animateur :

- **Esteban Escamilla Prado**, membre du CCPM

Orateurs :

- **Sabaa Khan**, directrice générale, Québec et Canada atlantique, Fondation David Suzuki.
- **Heather Kryczka**, conseillère juridique, Centre de l'environnement, de l'équité et de la justice, *Natural Resources Defense Council* (NRDC, Conseil de défense des ressources naturelles).
- **Heather Tomley**, directrice générale, Planification et affaires environnementales, Port de Long Beach.

- **Andrew Rhodes Espinoza**, coordonnateur, Activités maritimes, sous-ministère des Affaires multilatérales et des Droits de la personne, ministère des Affaires étrangères du Mexique.

Lors de cette séance, les orateurs invités discutent de la manière dont les autorités portuaires et les intervenants locaux peuvent travailler de concert afin d'améliorer le bien-être et la prospérité des collectivités avoisinantes. Ils décrivent d'abord leurs travaux essentiels dans le cadre de projets locaux relatifs à la justice environnementale et soulignent l'importance d'adapter les lois de manière à tenir compte de cette question. Ils font ressortir les éléments suivants :

- Le droit à un environnement salubre doit être reconnu.
- Il faut informer et mobiliser le public en ce qui concerne la justice environnementale.
- On doit tenir compte des répercussions locales des activités portuaires et des activités de fret connexes, et aménager les installations portuaires à distance des lieux de vie et de travail des habitants.
- L'accès à l'information (p. ex. sur le choix de l'emplacement des installations).
- Le respect du droit des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé.
- Fournir un espace et des mécanismes appropriés pour permettre une participation adéquate des collectivités locales, autochtones et environnementales qui œuvrent dans le domaine de la justice environnementale.
- Lutter contre les répercussions sur la qualité de l'air à l'échelle régionale et sur la santé publique à l'échelle mondiale et locale, et adopter des normes plus rigoureuses de protection de la salubrité de l'environnement.

POINT 11 : Aperçu du processus relatif aux communications sur les questions d'application (processus SEM), par Paolo Solano, suivi d'une discussion

Le directeur des Affaires juridiques et des communications sur les questions d'application de la CCE, Paolo Solano, présente le processus SEM et indique les éléments clés à inclure dans une communication. Il donne ensuite un aperçu des communications qui sont en cours d'examen.

POINT 12 : Séance de participation du public

Durant cette séance, les membres du CCPM donnent la parole aux membres du public qui participent en personne ou en ligne afin qu'ils puissent contribuer aux discussions sur le thème de la tribune. Voici certains des commentaires exprimés par le public :

- Les peuples autochtones doivent participer aux réunions et y faire entendre leur voix.
- Il est important de prendre en considération les effets cumulatifs des activités portuaires.
- L'expansion des ports devrait s'effectuer en respectant les collectivités avoisinantes.
- Les baux verts sont un autre outil qui peut favoriser la décarbonisation des ports.
- Il est important de prendre en considération le concept des couloirs de navigation verts dans une optique écologique.
- Il faut adopter des réglementations plus rigoureuses.

- Il faut prohiber immédiatement le mazout lourd.
- Il est essentiel de tenir compte de toutes les espèces qui subissent les effets néfastes des couloirs de navigation maritime.

POINT 13 : Séance de clôture par les membres du CCPM

Les membres du CCPM remercient le public de sa participation à la tribune, et soulignent l'importance du dialogue avec toutes les parties prenantes en vue de faire jaillir de nouvelles idées et de progresser dans la voie d'un avenir qui repose davantage sur la durabilité. Ils font remarquer qu'il est essentiel de veiller à la participation des collectivités locales et autochtones à l'égard de cette question, ainsi que de promouvoir la coopération entre les trois pays d'Amérique du Nord.